

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						J					

UNE POÉSIE DE S. S. LEON XIII

LE Saint-Père a récemment remis à l'imprimerie du Vatican une poésie qu'il avait écrite pour le jour de Noël de l'an passé, et dont il a été fait une magnifique édition, afin de rendre hommage à l'auteur, en cette époque du vingt-cinquième anniversaire de son Pontificat. Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs ces vers pleins d'émotion et très littéraires :

In præluo natalis Jesu Christi domini nostri an MDCCCCI

Annua nascentis Jesu sollemnia jamjam
Exoriens revehit rite colenda dies.
At non lætitiæ præluet candida ut olim
Nuncia, nec pacis munera grata refert.
Humanæ heu ! genti turba undique dira malorum
Instat flebiliter, flebiliora parat.
Numinis en oblita, indigne oblita parentum,
Succrescens ætas excutit omne jugum.
Scindit in adversas cives discordia partes,
Ardeatque immitis facta cruenta, neces.
Jura verenda jacent ; cessere fidesque pudorque ;
Omne impune audet cæca cupido nefas...
Adsis, sancte Puer, sæclo succurre ruenti :
Ne pereat misere, Tu Deus una salus.

Auspice te, terris florescat mitior ætas,
 Emersa e tantis integra flagitiis.
 Per te felici collustret lumine mentes
 Divinæ pricus Relligionis honos.
 Ardescant per te Fidei certamina ; per te
 Victrices palmæ, fracta inimica cohors ;
 Disjectæ errorum nubes, iræque minaces
 Restinctæ, populis reddita amica quies.
 Sic optata diu terras pax alma revisat.
 Pectora fraterno fœdere jungat amor.

LEO XIII.

Voici maintenant de cette poésie une traduction qui malheureusement ne saurait rendre toutes les délicatesses et toute l'harmonie du texte latin :

Comme prélude au jour de la Nativité de Jésus-Christ Notre-Seigneur — Année 1902

Déjà l'aurore du jour qui doit être célébré selon les rites ramène la solennité annuelle de la Nativité de Jésus.

Mais cette fête, ne resplendit pas comme autrefois, brillante messagère de joie, et elle n'apporte pas les doux présents de la paix.

Hélas ! de toutes parts, un terrible cortège de maux menace la race humaine ; il lui arrache des larmes et lui prépare des douleurs plus vives encore.

Voici qu'oublieuse de Dieu, et méprisant d'une façon

indigne les exemples de ses pères, la génération qui grandit secoue tout joug.

La discorde sépare les citoyens en partie adverses ; et la cruelle mort sévit, devenue sanglante.

Les droits sacrés sont méconnus ; la probité et la pudeur ont disparu du monde ; l'aveugle cupidité ose commettre tous les crimes et demeure impunie.

Assistez-nous, divin Enfant ; venez au secours du siècle, qui marche à sa ruine ; empêchez-le de périr misérablement, ô Seigneur, vous qui êtes notre seul salut.

Que, sous vos auspices, un âge plus doux fleurisse pour ce monde, surgissant pur du milieu de tant de hontes.

Que, par vous, l'antique éclat de la religion divine, éclaire les âmes d'une lumière bénie.

Que grâce à vous les luttes de la foi se raniment ; que grâce à vous les palmes de la victoire ornent les fronts ; que la cohorte ennemie soit vaincue, les nuages des erreurs dissipés, les colères menaçantes apaisées, et qu'une paix amicale règne de nouveau parmi les peuples.

Que cette paix désirée depuis longtemps reparaisse dans le monde, et que l'amour unisse les cœurs dans une alliance fraternelle.

LÉON XIII.

LES CLARISSSES A VALLEYFIELD

(Pour la *Revue ecclésiastique*)

LA nouvelle de l'établissement des Clarisses à Valleyfield est maintenant devenue officielle. Ce sera l'éternel honneur de Mgr Emard d'avoir introduit en Canada les filles de sainte Claire.

Sans doute, depuis quelques années, la famille franciscaine, après une longue absence, était rentrée au pays ; la bure des Frères Mineurs, jadis si populaire, était redevenue familière à nos catholiques populations ; des Congrégations de Tertiaires Régulières, telles que les Franciscaines Missionnaires de Marie, avaient fondé, à Québec et ailleurs, des établissements florissants ; des Fraternités du Tiers Ordre, enfin, s'étaient organisées un peu partout, comptant leurs membres par milliers ; mais le Second Ordre de saint François faisait défaut ; les Pauvres Dames étaient inconnues au Canada ; il manquait quelque chose pour que la vie séraphique s'épanouit dans sa plénitude et sa parfaite fécondité.

Les Recluses sont enfin arrivées. Avec leurs Sœurs du Carmel et du Précieux Sang, ces pieuses contemplatives, victimes d'amour et de propitiation, vont former un triple cordon, un rempart inexpugnable autour de notre nationalité naissante qu'ébranlent déjà les assauts du sensualisme contemporain.

Il était temps de rappeler aux fidèles, éblouis du faux éclat du progrès matériel, la vraie doctrine évangélique sur la pénitence, la vie cachée, la prière, le repos en Dieu et l'intelligence des choses de l'au delà.

Ne l'oublions jamais, si nous aspirons pour notre race à de hautes destinées c'est en Dieu qu'il faut mettre notre espoir. Lui seul et non les hommes élèvera notre maison et gardera notre cité.

Il nous a paru que quelques notes rapides sur sainte Claire et l'Ordre illustre qu'elle a fondé pourraient intéresser les lecteurs, et, qui sait ? provoquer, peut-être, les libéralités de quelques généreux chrétiens en faveur de la fondation de Valleyfield (1).

I

C'est la gloire de la femme qu'aucun mouvement d'importance ne se soit accompli dans la vie de l'Eglise sans qu'elle y ait joué un rôle actif. A l'homme il appartient d'entreprendre et de mettre en œuvre ; à la femme de donner à l'ouvrage ce je ne sais quoi de suave et d'achevé dont elle seule a le secret.

Nous voyons, à l'origine de l'Eglise, les saintes femmes accompagner les apôtres à la suite de Jésus-Christ, et leur donner des leçons de courage et de fidélité.

Plus tard, au temps des persécutions, les vierges ont

(1) *L'Auréole Séraphique*, par le R. P. Léon, O. M. *Vie de sainte Claire*, par le P. Leopold de Chéranée, cap. *Vie de Saint-François d'Assise*, par l'abbé LeMonnier.

rivalisé d'héroïsme avec les confesseurs. Lorsque, au troisième siècle, les cénobites peuplèrent la Thébaïde, les femmes y accoururent aussitôt ; d'immenses cités monastiques surgirent dans les déserts, et les laures des tendres vierges le disputèrent avec celles des moines en austérité.

Enfin, le ciel voulut que, près de saint Benoit, au mont Cassin, sa sœur Scholastique devint l'institutrice de la vie religieuse en Occident.

Il semblait donc impossible que la révolution pacifique qu'inaugurait, au commencement du douzième siècle, le séraphique patriarche de la pauvreté, restât sans écho auprès du sexe généreux dont l'existence est toute faite d'amour et d'abnégation.

Et, en effet, François d'Assise commençait à peine à faire retentir le monde de ses appels passionnés quand soudain Claire parut.

Claire de Scefî, des comtes de Sasso Rosso, naquit à Assise en 1194, douze ans après celui qui devait être son conducteur et son père dans les voies de la perfection. Elle appartenait à une famille noble et riche. Dès qu'elle connut le bon Dieu elle l'aima de tout son cœur ; bientôt dans sa patrie le bruit de sa beauté, de sa piété et de sa charité commença à se répandre.

On ne parlait alors à Assise et dans toute l'Italie que de la conversion et de la sainteté de François. Tous couraient à lui comme au grand thaumaturge, au père des pauvres, à l'amant de la pénitence, au réformateur inspiré.

Le cœur de Claire était digne de comprendre François. Pur et doux, mais fort et sans défaillance, il aimait du premier coup cette voie royale de la croix qu'on lui montrait et y entra sans hésitation.

La jeune fille avait au couvent de la Portioncule un parent, Fr. Rufin, que le saint affectionnait ; elle allait le voir avec sa tante, mais c'était pour entendre François. Bientôt l'homme de Dieu connut les trésors d'énergie que la Providence avait déposés dans son âme ; et, sans hésiter davantage, il lui manifesta sa vocation.

Cette vocation semblait étrange, fonder un ordre religieux sur la pauvreté absolue ; faire pour les femmes, mais dans la clôture entière, ce que François faisait pour les hommes, dans la demi liberté de l'apostolat.

Claire ne douta point un instant. Son obéissance faisant taire sa timidité, elle entra joyeuse dans les desseins de son directeur. Mais comment mettre son projet à exécution ?

Certes, s'il se fût agi simplement d'obtenir le consentement maternel la difficulté eût été vite aplanie. Ortolana, mère de Claire, était une sainte femme, comme l'événement le prouva dans la suite. Mais le véritable obstacle, qui semblait insurmontable, était dans les plans de mariage qu'avait formés pour son enfant le comte de Sasso-Rosso. Et l'on savait que le rude chevalier, malgré sa foi profonde, était d'humeur intraitable quand il était contrecarré dans ses projets.

Claire crut donc, de l'avis de François et du consentement de l'évêque d'Assise, devoir recourir à l'un de

ces moyens extrêmes que seule une inspiration spéciale du ciel autorise. Une nuit, accompagné de la pieuse Bona Guelfucci, sa tante, elle s'enfuit du château paternel et courut au couvent de la Portioncule où se trouvait François. C'était minuit, les Frères l'attendaient et chantaient matines. Ils vinrent à sa rencontre en procession, portant des flambeaux allumés, et l'introduisirent solennellement dans l'église.

Là prosternée devant l'autel de Marie, Claire s'offrit au divin Epoux. François coupa lui-même ses cheveux, la revêtit de bure, la ceignit d'une corde, et couvrit sa tête d'un voile épais ; puis il reçut les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qu'elle fit entre ses mains. Claire avait dix-huit ans.

Cependant le temps pressait ; il fallait, avant que le jour ne parût, trouver un asile à la fugitive. Le saint conduisit en hâte la nouvelle professe dans un monastère voisin de religieuses Bénédictines qui l'accueillirent avec tendresse et lui offrirent temporairement un abri.

Comme on peut bien le penser Claire n'était point sans trembler à la pensée de l'orage qui allait se déchaîner contre elle. Le lendemain, en effet, dès que ses parents apprirent ce qui s'était passé ce fut une explosion de douleur et de colère. Ils accoururent au monastère de Saint-Paul et réclamèrent à grands cris leur enfant. Mais l'intrépide jeune fille, voyant que ses supplications étaient impuissantes à les fléchir, s'enfuit dans le sanctuaire, et, tenant l'autel embrassé, déclara que la violence seule l'arracherait à son Dieu. A ce spectacle

ses parents sentirent leur cœur s'attendrir, la foi reprit en eux son empire, et ils se retirèrent sans insister davantage.

Ils n'étaient, cependant, point au bout de leurs épreuves, car Dieu allait exiger d'eux un sacrifice nouveau et plus cruel que le premier.

Claire avait une sœur. Agnès, âgée de quatorze ans à peine, mais vaillante comme son aînée. Les deux jeunes filles s'étaient promis de rester toujours unies. Aussi deux semaines s'étaient-elles à peines écoulées depuis les événements que nous venons de raconter qu'Agnès, fuyant à son tour la maison paternelle, vint frapper à la porte du monastère où l'attendait sa sœur.

C'en était trop. Douze hommes de la famille des Scefi accoururent au couvent, l'envahirent, et, se jetant sur l'enfant, la frappèrent à coups redoublés ; puis la traînèrent par les cheveux, et l'emportèrent de force dans la campagne. Cependant la tendre victime criait de toutes ses forces : « Oh ! ma sœur, viens à mon secours, ne me laisse pas enlever au Seigneur ! »

Claire tout en larmes se prosterna devant l'autel implorant le secours d'en haut. Pendant qu'elle priait, voici que soudain, dit la légende, le corps d'Agnès devint si lourd, que les ravisseurs écrasés sous leur fardeau la déposèrent sur le sol. Ivre de rage, son oncle Monaldo tira alors son épée pour l'en percer, mais son bras levé demeura paralysé. Epouvantés par ces prodiges les chevaliers s'enfuirent, abandonnant leur victime,

qui, toute joyeuse, rentra au monastère et vint tomber dans les bras de sa sœur.

Hâtons-nous d'ajouter que cette violente tempête n'eut point d'autres suites, et que les parents des deux jeunes vierges, leur première émotion passée, revinrent à de meilleurs sentiments, comme il convenait à des chrétiens.

Pendant ce temps, saint François préparait, autour de ce sanctuaire fameux de Saint-Damien qu'il avait restauré de ses propres mains, un petit couvent, le plus pauvre et en même temps le plus vénérable qu'on puisse voir ; c'est là qu'il établit ses filles spirituelles ; c'est dans cette enceinte que Claire et ses compagnes menèrent une existence toute angélique, 1212.

Le couvent de Saint-Damien, berceau d'un ordre illustre qui a donné à l'Eglise tant de saints et de si merveilleux exemples de vertus, est demeuré en parfait état de conservation jusqu'à nos jours. Confisqué par la révolution, lors de l'invasion des Etats Pontificaux, il fut racheté naguère par lord Ripon et restitué à l'Ordre des Frères Mineurs.

L'acte de Claire eut un profond retentissement dans tout le pays, et son exemple devint contagieux. Cette parfaite pauvreté qu'elle embrassait parut à une foule d'âmes élevées le plus enviable de tous les biens. Plusieurs de ses anciennes amies la rejoignirent, sa troisième et dernière sœur Béatrice entra dans le cloître ; sa mère, enfin, la pieuse Ortolana, devenue veuve, voulut mourir entre ses bras et prit le voile à son tour.

Mais quel nom donnerait-on au nouvel institut ? François ne voulut jamais appeler ses Filles autrement que les Pauvres Dames, pour bien faire comprendre au monde de quel prix il estimait leur pauvreté. Ce ne fut que plus tard que le pape Urbain IV leur donna le nom de Clarisses ou Sœurs de sainte Claire.

Claire, devenue première abbesse de l'Ordre naissant, entra pleinement dans les pensées du saint fondateur. Craignant toujours que la richesse ne vint, dans l'avenir, ternir l'éclat de sa vertu chérie, elle écrivit au pape Innocent III pour lui demander comme unique privilège celui de pauvreté absolue. On raconte que le Pontife en lisant la requête de la pieuse abbesse en fut tout ému, et s'écria : « Ah ! voilà un privilège qui n'avait jamais encore été sollicité en cour de Rome ! » Et dans sa joie, faveur inouïe, il voulut écrire de sa propre main les premiers mots du bref d'approbation.

Claire ne jouit que quatorze ans de la direction de son père spirituel. Saint François mourut, en effet, en 1226, à la fleur de l'âge. Mais son œuvre était accomplie ; et la fondatrice, femme d'un rare génie, suivit avec une inflexible rectitude la voie qui lui avait été tracée. Pendant les vingt sept ans qu'elle lui survécut, « brisant lentement aux pieds du Sauveur l'albatre de son corps, » elle donna à son Ordre sa forme définitive, et fut l'heureux témoin de sa merveilleuse fécondité.

La pauvreté fut la passion de sa vie. Si l'on en croit sainte Thérèse, elle lui est encore chère en Paradis.

« Lorsque, en 1561, dit cette illustre carmélite, j'étais

occupée à fonder, *sans revenus*, le couvent d'Avila, voici que, au jour de sa fête, sainte Claire m'apparut éblouissante de beauté, et me dit de poursuivre avec courage ce que j'avais commencé, qu'elle m'assurait sa protection. »

La renommée de la sainteté de Claire se répandit promptement en dehors de son couvent et de la ville d'Assise, si bien que, de son vivant, l'Italie et même l'Europe entière la tenait en vénération. Tout le monde a entendu parler du saint ciboire avec lequel elle repoussa l'assaut des Sarrasins et délivra son monastère et sa patrie.

Rien n'est beau comme sa mort. Le pape Innocent IV vint en personne la bénir. Autour de sa couche, au milieu de ses filles, on vit agenouillés plusieurs saints, compagnons de saint François : Fr. Junipère, Ange Tancrede, Fr. Léon, *la petite brebis du bon Dieu*. La vierge Marie lui apparut et emporta son âme dans un baiser. Elle expira le 11 août 1253, à l'âge de soixante ans, précédant de quelques mois sa sœur, sainte Agnès, dans la tombe.

Innocent IV qui présida à ses funérailles voulait la canoniser sur le champ ; on l'arrêta à grand peine. Son successeur, Alexandre IV, eut cette joie, deux ans plus tard, 12 août 1255. Dans sa bulle de canonisation le pontife proclamait Claire d'Assise : « la duchesse des humbles et la princesse des pauvres. »

II

La famille de sainte Claire a subi les mêmes vicissitudes que le premier Ordre de saint François, c'est-à-dire que dans le cours des siècles elle s'est divisée en diverses branches, plus ou moins sévères, mais toutes autorisées par l'approbation suprême de Rome. Aussi toutes ont-elles été fécondes en fruits de sainteté.

On compte d'ordinaire trois règles principales : celle du cardinal Hugolin, plus tard Grégoire IX, écrite en 1220 ; celle de saint François, composée quatre ans après, en 1224 ; et enfin celle de Longchamps, donnée par saint Bonaventure à sainte Isabelle de France, et approuvée par Alexandre IV, 1258.

En 1263, le pape Urbain IV, de concert avec saint Bonaventure, mitgea un peu la règle de saint François ; de sorte qu'aujourd'hui l'Ordre de sainte Claire se trouve divisé en deux grandes observances : les Pauvres Clarisses, et les Clarisses Urbanistes ; répandues dans toutes les nations chrétiennes. En France, malgré les rigueurs des temps et les persécutions, on en compte encore plus de onze cents réparties entre quarante maisons.

Comme presque toutes les contemplatives, les filles de sainte Claire ont conservé les antiques traditions du cloître : obéissance à une mère abbesse élue pour la vie ; et enfin la stricte pauvreté.

Les Clarisses n'enseignent point, elles ne dirigent point d'hôpitaux ni d'orphelinats, elles n'ont ni propriétés ni revenus.

Mais alors, dira-t-on, de quoi vivent-elles et à quoi sont elles bonnes ? Elles vivent d'aumônes, comme Celui qui, plus pauvre que les renards des champs, n'avait point une pierre où reposer sa tête ; elles attendent leur pain quotidien de la charité de leurs frères qui sont dans le monde. Mais ce ne sont ni des parasites ni des oisives, leur travail est la prière. Comme Moïse sur la montagne, qui priait, pendant que là-bas, dans la plaine, Josué livrait bataille, c'est la vierge contemplative qui remporte la vraie victoire et qui sauve le véritable Israël des mains d'Amalec.

Il y a longtemps que la contemplation est méconnue. Déjà, du temps du Sauveur, Marthe se plaignait de l'inaction de Marie ; mais n'oublions pas que Jésus la reprit en exaltant à jamais la vie contemplative : « Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera point ôtée. »

Dans notre siècle de matérialisme, on oublie aisément l'invisible ; on s'agite tellement qu'on s' imagine que l'on marche, tandis que l'on ne fait que piétiner sur place. *Dieu seul mène le monde ; et ses voies sont inconnues.*

Or la foi nous enseigne qu'auprès de Dieu la prière d'une pauvre femme a plus d'influence que les armes des guerriers et que les conceptions des politiques ; et que l'intercession d'une vierge inconnue, au fond d'un cloître, offrant à Dieu pour le monde coupable sa vie en

sacrifice d'agréable odeur, peut détourner la colère céleste ou suspendre une sentence déjà portée.

C'est pourquoi l'Eglise, gardienne fidèle des traditions, réserve imperturbablement, à travers les siècles et malgré les caprices de l'opinion, ses tendresses les plus singulières pour les Ordres contemplatifs. Non certes qu'elle méprise les autres ; son cœur est assez grand pour tous ses enfants.

Le peuple, avec sa foi simple et naïve, comprend d'instinct ces choses de l'ordre surnaturel beaucoup mieux que les prétendus savants. Nous ne doutons point que les clients se pressent nombreux à la grille des Clarisses, demandant des grâces en échange de la pauvre nourriture dont elles auront besoin ; et nous sommes assurés que ces clients ne se plaindront point d'avoir perdu au change.

Il semblerait qu'une vie si obscure faite de silence et de pauvreté dût répugner au cœur si tendre et si délicat de la femme. L'histoire témoigne qu'il n'en est point ainsi. En fait d'amour, de sacrifice et d'héroïsme, disons-le humblement, la femme dépasse l'homme de cent coudées. L'Ordre des Pauvres Dames fut précisément l'Ordre préféré des princesses, depuis la sœur du roi saint Louis, jusqu'à nos archiduchesses d'Autriche contemporaines ; et nous ne doutons nullement que la fleur de nos jeunes filles canadiennes ne se fasse une gloire d'y être admise. Il est à regretter que les limites de cet article ne permettent point de citer ici les noms de quelques-unes de ces filles de sang royal qui ont

échangé leur couronne pour le voile de sainte Claire.

Nous donnerons seulement la liste des saintes et des bienheureuses dont l'Eglise autorise le culte public.

Claire d'Assise, Agnès d'Assise, Colette de Corbie, Catherine de Bologne, Véronique Giuliani, Philippa Mareri, Hélène de Padoue, Salomé, Isabelle de France, Agnès de Bohême, Marguerite Colonna, Cunégonde de Pologne, Iolande de Pologne, Matthia Nazzarèi, Claire de Rimini, Félicie Meda, Antoinette de Florence, Seraphine Sporza, Eustochie de Messine, Louise de Savoie, Paule Montaldi de Mantoue, Baptista Varani, M. Madeleine Martinengo.

Un dernier mot. Les religieuses qui s'établissent à Valleyfield sont un essaim du monastère de Lourdes. C'est assez dire qu'elles portent avec elles le parfum de la dévotion à Marie qui forme comme l'atmosphère de cette ville bénie. Si la France, ou plutôt les hommes qui gouvernent aujourd'hui la France, leur est cruelle, la Nouvelle France les accueillera avec amour et leur adoucira les rigueurs de l'exil.

FR. ALEXIS, cap.

UNE BONNE REPONSE AUX LAICISATEURS

L faut prendre le bon sens, comme on prend son bien, là où on le trouve, le bon sens ne devrait-il pas être, d'ailleurs, le bien de tous.

Aujourd'hui, nous le trouvons en Belgique.

Un socialiste de Verviers, conseiller communal, ayant proposé la laïcisation des hospices, la Commission administrative lui a répondu par un rapport dont voici un extrait :

« Quant à remplacer les Sœurs par des infirmières laïques, nous ne pouvons tenter un essai qui compromettrait la bonne marche de l'établissement ; les premières, nous le savons par expérience, sont de beaucoup supérieures, non seulement pour les soins à donner aux malades, mais sous tous les rapports : discipline, calme et sang-froid dans le service, abstention de sorties et de congés, dévouement, préoccupation constante de leur tâche ; les secondes ne peuvent être utilisées convenablement que dirigées et surveillées avec la plus grande vigilance.

« Nous possédons à notre hôpital les unes et les autres, et chaque jour nous constatons l'exactitude de ce fait.

« La réforme entraînerait une forte augmentation de dépenses que nous évaluons, en y faisant intervenir la rétribution d'un directeur civil, à environ 20,000 francs par an.

« Nous sommes persuadés que notre population verrait avec un vif mécontentement le remplacement des Sœurs par des infirmières laïques ; elle constate chaque jour leur dévouement, leur habileté, leur patience, leur douceur, elle n'a pas oublié plus que nous les services qu'elles ont rendus en temps d'épidémie.

« Peu importe le mobile qui les fait agir ! Nous constatons les résultats obtenus et nous reconnaissons avec tous ceux qui n'agissent pas de parti pris que la Sœur de charité, pour les soins dans les maladies et pour la confiance qu'elle inspire aux souffrants, ne saurait être aisément remplacée.

« Ne voit-on pas chaque jour la Sœur de Charité appelée chez des particuliers qui ne partagent pas leurs croyances ? »

C'est certainement la preuve que le public ne trouve pas chez l'infirmière privée l'habileté et les soins pleins de sollicitude qu'il recherche. »

Tout cela est aussi vrai en France qu'en Belgique.

DECRETS ET SOLUTIONS

CHANT ET ORGUE

APRÈS un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, du 10 janvier 1852, le jeu de l'orgue peut remplacer le *chant* de l'offertoire, et de l'antienne dite *communio*.

Dans ce cas, cependant pour ne rien omettre de ce qui est marqué au Graduel romain il faut que quelqu'un lise d'une manière intelligible les paroles de l'offertoire, ou de l'antienne dite *Communio*. (S. R. C. 10 janvier 1852).

Le *Benedictus qui venit*, du Sanctus doit toujours se chanter après la consécration d'après le Cérémonial des Evêques ; et ce, non seulement pour les messes pontificales comme on le voit par la réponse à la question faite à la Sacrée Congrégation des Rites par l'évêque de Marsi, et quand même on aurait le temps de le chan-

ter après le premier *Hosanna in excelsis*, jusqu'à l'élévation. (S. R. C. 12 nov. 1831.)

(*L'Ami du Clergé.*)

BENEDICTION DU T. S. SACREMENT APRÈS LA MESSE

On peut garder la chasuble pour donner la bénédiction avec le Saint-Ciboire, tout après la messe.

L'évêque de Castellamare ayant exposé à la Sacrée Congrégation des Rites, qu'on avait coutume, durant le mois du rosaire, ou autre fonction finissant avec la messe, de donner la bénédiction *avec le ciboire* avant la sortie des fidèles, et de mettre l'écharpe blanche ou voile huméral par-dessus la chasuble, demanda si on pouvait tolérer cet usage.

La Sacrée Congrégation répondit dans un décret du 20 juillet 1894, n. 3833 ad 3 : *Affirmative et ita observandum.*

Pour la bénédiction avec l'*ostensor*, après la messe, la chape est de rigueur :

« In benedictione cum SS. Sacramento in ostensorio impertienda, omnino requiritur ut celebrans pluviale et velum humerale induat, sicuti catum est decreto in una Taurinen, diei 22 junii 1874 ». (S. R. C., 7 dec. 1888, n. 3697 ad 12.)

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le Vatican, le monténégro et l'Italie. — Les journaux du Monténégro reproduisent les notes officielles échangées entre le cardinal Rampolla et les envoyés du prince de Monténégro, au sujet de l'accord sur les droits reconnus aux catholiques serbes dans le collège *illyrien* de Saint-Jérôme.

Le Saint-Siège reconnaît à l'archevêque d'Antivari comme à chacun de ses collègues, le pouvoir de proposer au cardinal protecteur le nom d'un des administrateurs du collège.

On se rappelle que dès le commencement, le gouvernement italien avait prétendu exercer des droits absolus sur le collège de Saint-Jérôme, voulant le considérer comme un institut entièrement soumis aux lois de l'Etat.

Il semblait qu'en reconnaissant le droit de patronat de l'Autriche le gouvernement italien renonçait à ces prétentions.

Le succès du Saint-Siège est pour les italianissimes une blessure d'autant plus sensible, qu'il s'agit du prince Nicolas, le propre beau père du roi d'Italie.

— M. Brunetière à Rome. — Le journaliste libéral Ugo Ojetti a publié il y a quelque temps dans le *Giornale d'Italia* une interview de M. Ferdinand Brunetière. Selon M. Ojetti, le directeur de la *Revue des Deux Mon-*

des aurait affirmé que la question romaine est absolument d'ordre intérieur italien et qu'elle ne peut conséquemment intéresser que l'Italie.

Le démenti n'a pas tardé. M. Brunetière a déclaré à l'excellent correspondant romain du journal *L'Arcenire* de Bologne que M. Ugo Ojetti, en reproduisant ses paroles, est inexact parce qu'incomplet.

M. Brunetière dit avoir déclaré à M. Ojetti que la question romaine doit être considérée sous trois aspects différents : l'aspect italien qui ne regarde naturellement que l'Italie ; l'aspect européen en ce qu'il touche aux raisons politiques des divers Etats ; et l'aspect international ou catholique intéressant les fidèles du monde entier.

En se contentant de publier la première partie de l'exposé de M. Brunetière et en oubliant les autres parties, M. Ojetti faisait tenir à son interlocuteur le langage étroit, cher au libéralisme italien.

M. Brunetière a autorisé le correspondant de *L'Arcenire* à déclarer formellement que ses convictions intimes et sa dévotion pour le Pape ne lui auraient jamais permis l'affirmation de ce que lui attribue le *Giornale d'Italia*.

Les journaux catholiques d'Italie reproduisent la correspondance de *L'Arcenire*, en blâmant le manque de loyauté du publiciste libéral et en louant la franchise de M. Brunetière.

— Dans l'audience qu'il lui a accordée, le Souverain Pontife a fait à M. Brunetière un accueil des plus

bienveillants. L'entretien est tombé sur le rôle que les laïques ont à exercer dans l'action catholique. « Bien évidemment, a dit le Pape, les laïques catholiques doivent toujours rester soumis d'esprit et de volonté à l'Eglise et aux supérieurs hiérarchiques. Mais, dans ces limites, ils ont non seulement le droit, mais aussi le devoir de s'occuper de tous les intérêts de la religion et de rendre à la cause catholique tous les services qui sont en leur pouvoir, par la plume, la parole ou l'action. » Léon XIII a dit à M. Brunetière qu'il désirait qu'on connût en France que tel était son jugement.

— Une église à Sainte-Thérèse, à Rome. — Depuis trente ans, il n'y a plus à Rome d'église dédiée à sainte Thérèse, la réformatrice du Carmel. Le ministère de la Guerre a détruit, en 1873, une petite chapelle annexée à un couvent de Carmélites, et ses bureaux en occupent aujourd'hui l'emplacement. A côté de l'église de Santa Maria della Scala, qui conserve le pied de sainte Thérèse, était un autre oratoire dédié à la même sainte, marqué dans le plan de Rome dressé par le Cens en 1807, mais il n'existe plus d'église dédiée à la vierge espagnole.

Cette lacune vient d'être remplie, et de telle sorte, que la nouvelle église de Sainte-Thérèse éclipsera tous les souvenirs édiflés à Rome en l'honneur de cette sainte.

Les Carmes déchaussés ont bâti leur maison générale sur le Corso d'Italia, magnifique avenue qui suit le

périmètre des murs de Rome et offre ce piquant contraste que les constructions d'un côté de la rue datent de dix ans à peine, tandis que celles de l'autre côté remontent à l'empereur Aurélien, vers 280 de notre ère.

Les Carmes se sont donc établis entre la porta Pinciana et la porta Salaria, sur une région sillonnée par des voies romaines, bosselées de sépulcres et de colombaires qui sortaient de terre au premier coup de pioche des terrassiers, pendant qu'en dessous se profilaient des arénaïres et des catacombes, parmi lesquelles on ne désespère point, quand leur exploration sera achevée, de retrouver des corps de martyrs. Possesseurs d'un vaste terrain, près de 28,000 mètres carrés, ils ont voulu faire une grande église qui servirait à tout ce nouveau quartier et satisferait aux besoins de sa population.

Le 1er janvier 1901, c'est-à-dire la première année du XXe siècle, le cardinal Gotti, Carme déchaussé, bénissait la première pierre de l'édifice ; samedi 19 avril 1902, le même cardinal en faisait la consécration solennelle. Quinze mois ont donc suffi à achever l'édifice, ce qui est aller vite partout, mais à Rome devient une merveille.

L'église est vraiment monumentale. Construite en briques rouges avec des recoups en travertin, elle dresse sa voûte centrale à 27 mètres de hauteur, et cette voûte se prolonge sur 62m, 50 qui constituent la longueur de l'édifice. Quand on entre dans ce beau vaisseau, l'œil est saisi immédiatement par la hardiesse de la voûte et la pureté des lignes. Rien ne vient distraire l'esprit de

l'harmonie des proportions, et ce sont elles qui constituent le mérite de l'édifice.

L'église a trois nefs, les deux latérales sont surélevées par le moyen d'un gradin, disposition que l'on retrouve, plus accentuée dans l'ancien Saint-Pierre. Au transept se dressent deux vastes tribunes qui serviront au chant et où sera placé l'orgue. Le fond de l'église est éclairé par une grande rosace, veuve encore, comme les autres fenêtres, de ses vitraux. L'architecte, M. Passarelli, a adopté le style lombard du XI^e siècle, et toutes les parties de l'édifice sont en parfaite harmonie avec ce style.

Toute l'église a été intérieurement recouverte d'un stuc qui imite le travertin. C'est simple, sévère, et rien ne vient distraire l'œil. Dans les églises romaines on est ébloui par les ors, les peintures, le brillant des mosaïques, et c'est par elles que l'on arrive au Maître de l'endroit, Notre-Seigneur : ici on y arrive de suite, sans effort, l'œil est instinctivement guidé au maître-autel où le divin Maître veut bien résider pour nous, et rien ne vient occuper l'attention du fidèle qui entre dans une église pour y prier. Sous ce point de vue, cette église est un type nouveau à Rome, il se rapproche de la sévérité de nos cathédrales gothiques qui élèvent l'âme et la portent à Dieu.

Il était à craindre que les Romains se trouvassent dépaysés dans ce temple qui contraste par sa simplicité avec les ornements qui encombrant et surchargent les autres ; toutefois, le premier moment d'étonnement

passé, ils s'habituent vite à cette sévérité de lignes, à ces murs où l'on ne voit que de la pierre de taille méthodiquement taillée, où les seuls ornements sont les sculptures des chapiteaux, et ils conviennent que si cette église diffère des autres elle est plus recueillie.

Léon XIII s'est personnellement intéressé à cette construction, et non seulement il a accordé de précieuses indulgences pour le jour de la consécration, mais a voulu encore en fixer les détails. Ainsi il a déclaré que le cardinal Gotti, qui a fait la consécration, ne devait pas se fatiguer à célébrer pontificalement le soir les vêpres solennelles, et contre l'usage, en a chargé Mgr Staeyert, archevêque de Damas, qui appartient à l'ordre des Carmes déchaussés. Il a voulu en même temps donner à cet Ordre une marque de spéciale bienveillance et a désigné pour nouvel évêque de Teramo, dans les Abruzzes, un Carme, le P. Alessandro de Sainte-Thérèse, postulateur des causes de saints de l'Ordre.

Au moment où les Carmes déchaussés ont dû quitter la France, cette bienveillance de Léon XIII pour leur vieil Ordre est un précieux encouragement et les récompense au delà de ce qu'ils ont eu à souffrir pour la justice et l'Eglise.

DOX GIUSEPPE.

ITALIE.—Le gouvernement italien et les fêtes jubilaires. — Au milieu de l'empressement que montrent tous les Etats civilisés à féliciter le Souverain-Pontife de son jubilé, l'Italie officielle fait peine à voir.

La situation anormale où elle a réduit la Papauté, se retourne contre elle ; et c'est à la lettre qu'en ce moment-ci, elle paraît excommuniée du nombre des nations civilisées. Seule, elle n'aura pas d'ambassadeurs reçus par le Pape ; seule, lundi dernier à Saint-Pierre, elle était absente de cette tribune où tous les peuples étaient officiellement représentés.

Cette douloureuse situation inspire à l'excellent correspondant romain de l'*Osservatore cattolico* les réflexions suivantes : « Tandis que je contemple là toutes les nations représentées, je pense à l'Italie officielle qui affecte de ne pas voir ce qui se passe en son sein, à l'Italie officielle qui n'a pas un mot de félicitation pour l'auguste vieillard, honneur de l'Italie, à l'Italie officielle dont le dédaigneux mépris vient de lancer au Pontife représentant de la sainte Eglise, une menace nouvelle, qui oubliant les traditions du noble sang latin, a eu le courage d'apporter une douleur profonde au Père commun, le jour même qui était une fête pour lui et toute la chrétienté.

« Et je me demandais : est-il possible que cet homme dont la vieillesse a pour ainsi dire fait disparaître le corps, et qui déjà semble ne plus vivre que de la vie de l'esprit, que cet homme identifié avec l'Eglise visible et pour elle seule vivant et pensant, que cet homme dont le but suprême fut toujours d'insuffler sur les nations chrétiennes l'esprit du Christ et la paix, que cet homme soit séparé de l'Italie officielle par une stérile ambition de domination, comme le disent ses ennemis, pour une

revendication de pouvoir qui n'aurait d'autre base que la tradition et le passé.

« Je pensai à ceux qui s'obstinent à lui refuser ce qu'il réclame avec tant de fermeté, et je sentis que ceux-là mêmes, s'ils étaient présents, devraient le comprendre : seules, des raisons inviolables et souveraines, des raisons qui dépassent même sa liberté et son autorité de décider peuvent le forcer à ne pas céder devant les conditions qui lui ont été faites. Et tandis que les gardes nobles abaissaient leur épée devant le sacrement de l'autel et qu'un silence respectueux dominait l'Eglise, le genou plié, avec toute la ferveur d'un chrétien, avec toute mon ardeur de patriote, j'adressai au Tout-Puisant cette prière humble, mais profondément sentie : Grand Dieu, qui donnes la paix et la prospérité aux nations, qui sais rendre les hommes dociles instruments de ta gloire et du bonheur de ton peuple, fais que le peuple d'Italie comprenne son Pasteur, n'ait avec Lui qu'une seule pensée, qu'un seul vouloir ; fais que l'Italie et le Pape, unis une fois encore et pour toujours, fassent arriver ton règne sur la terre, règne d'amour et de félicité. »

AUTRICHE. — S. Em. le cardinal Missia. — S. Em. le cardinal Missia, prince-archevêque de Goritz, est mort le 25 mars dernier. Le vénérable prélat était dans sa soixante-quatrième année. Né à Luxembourg, au diocèse de Lavant (Styrie), le 30 juin 1838, il fit ses études au collège Germanique de Rome. Il fut nommé

ensuite préfet du séminaire de Seckau (Styrie), puis chanoine de la cathédrale de cette ville. Elu le 10 novembre 1884 évêque prince de Laybach, il fut promu à l'archevêché de Goritz le 24 mars 1898 (il y a donc juste quatre ans) et créé le 19 juin 1899 cardinal prêtre du titre de Saint-Etienne au Cœlius.

S. Em. le cardinal Missia était membre des Sacrées Congrégations suivantes : Coistoriale, Evêques et Réguliers, Rites, Indulgences et Reliques. Le défunt était remarqué pour sa science théologique et sa profonde piété.

ALLEMAGNE. — Une conversion. — Le docteur Watterich, le fameux vieux catholique de l'Allemagne du sud, vient de rentrer dans le sein de l'Eglise, après avoir publié la rétractation suivante que publie l'*Anzeigebblatt* de Fribourg :

Depuis que la grâce du Dieu tout-puissant m'a prosterné aux pieds de sa sainte Eglise et que j'ai embrassé de nouveau et de tout cœur la foi catholique et romaine, j'ai rejeté et rejette toutes les erreurs qui contredisent cette sainte foi et qu'on pourrait relever soit dans mes paroles, soit dans mes écrits, tant privés que publics. Que Dieu veuille me pardonner le scandale que j'ai donné ! Je remets mon âme entre les mains de sa miséricorde pour le temps et l'éternité.

— Mort de M. Lieber ! — On annonce la mort du

Dr Lieber, député au Parlement allemand, chef du parti catholique.

Ancien avocat, M. Lieber fut jeté de bonne heure dans les luttes de la vie publique et devint bientôt l'un des meilleurs orateurs du petit groupe qui s'était formé autour de Windthorst.

Le leader du Centre est arrivé à imposer le respect à tous ses adversaires par son incroyable force de travail, par la grande étendue de ses connaissances, par sa parole à la fois mesurée et mordante.

A ces talents, il joignait un esprit diplomatique incontestable.

EGYPTE. — Le jubilé pontifical de Léon XIII à Alexandrie. — La fête du vingt-quatrième anniversaire de l'élévation de S. S. Léon XIII au souverain pontificat a été célébrée, à Alexandrie, avec la plus grande solennité. L'église Sainte Catherine, parée comme aux plus beaux jours de fête, ne pouvait contenir la foule empressée et recueillie des fidèles accourus de tous les points de l'immense ville pour assister à la cérémonie présidée par Mgr Gaudenzio Bonfigli, délégué apostolique.

Le *Te Deum* solennel qui fut chanté dans l'après-midi réunit également à l'église un grand concours de fidèles ; mais ce qui attira une foule de plusieurs milliers de personnes, de toute nation et de toute religion, ce fut le spectacle vraiment féerique des brillantes illuminations qui eurent lieu le soir, à la façade de l'église. Un magni-

fique feu d'artifice fut tiré, tandis que la fanfare des Frères des écoles chrétiennes et celle de l'orphelinat des Salétiens exécutaient alternativement les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Tous les établissements catholiques avaient pavoisé et illuminé leur façade : au collège Saint François-Xavier, dirigé par les PP. Jésuites, on admirait la croix centrale illuminée à la lumière électrique qui présentait un coup d'œil des plus imposants. C'est dans la chapelle de cet établissement que fut prononcé un grand sermon sur la « Papauté » devant un public choisi. Tout ce qu'Alexandrie compte d'aristocratie catholique s'était donné rendez-vous au pied de la chaire de l'église Saint-François-Xavier où le R. P. Chanteur, dans un langage éloquent, montra le rôle sublime et bienfaisant de la papauté à travers les siècles. Pendant une heure, le P. Jésuite a captivé l'attention de ses distingués auditeurs : un vif tressaillement s'empara de l'auditoire lorsque, dans une péroraison des plus pathétiques, l'orateur s'écria : « Et quand bien même, messieurs, au sortir de cette enceinte, vous me diriez : « Le Pape est mort !... » je vous répondrais : « Le Pape est mort ? Vive le « Pape ! » Les Papes meurent, la papauté ne meurt pas ! »

Les catholiques d'Alexandrie peuvent être fiers de l'hommage éclatant de respectueuse et filiale vénération qu'ils ont rendu à Notre Saint-Père le Pape par la piété et l'enthousiasme avec lesquels ils ont célébré le 24^e anniversaire de son glorieux pontificat.

Et ce ne sont pas seulement les fidèles qui ont fêté

solennellement Léon XIII ; les autorités de la ville ont voulu s'associer à l'hommage rendu au chef de la catholicité. Il y a eu dans les salons de S. G. Mgr Bonfigli une brillante réception où MM. les consuls, S. Exc. le gouverneur, plusieurs fonctionnaires de l'Etat, S. Exc. Chakour pacha, président de la municipalité, les notables des colonies française, austro-hongroise, allemande et italienne sont allés déposer aux pieds de Sa Grandeur les vœux et les souhaits qu'ils forment pour le Souverain-Pontife.

BIBLIOGRAPHIE

Actes Episcopaux

SAINTE-HYACINTHE, 30 mars 1902. — *Lettre pastorale*, portant promulgation des décrets du premier concile provincial de Montréal.

— 6 avril 1902. — *Circulaire au clergé*.

1o Offrande au Saint-Père.

2o Le 1er concile provincial de Montréal.

3o Visite pastorale.

4o Retraites ecclésiastiques.

5o Oeuvres diocésaines.

6o Conférences ecclésiastiques.

7o Itinéraire de la visite.

8o Compte-rendu des œuvres diocésaines pour l'année 1901.

TROIS-RIVIÈRES, 15 avril 1902. — *Circulaire au clergé*.

1o Prières pour le Pape.

-
- 2o Catéchisme de controverse recommandé.
 - 3o Compte-rendu des œuvres diocésaines.
 - 4o Visite pastorale.

Ouvrages reçus à la *Revue*

- BULLETIN de l'association pieuse établie entre les élèves du Séminaire français à Rome.
- UNE FLEUR CANADIENNE dans l'Institut de Saint-Alphonse.
- DE LA VIE D'AMOUR envers le Sacré-Cœur de Jésus. Trente-trois méditations pouvant servir pour le mois du Sacré Cœur, par le R. P. Dehon, supérieur général des prêtres du Sacré-Cœur.
- NEUVAINÉ POPULAIRE en l'honneur du Saint-Esprit, à l'usage du clergé et des fidèles, par le R. P. Wittebolle, rédemptoriste.

OBITUAIRE

M. l'abbé M. C.-G. Fournier, ancien curé de Sainte-Flavie, décédé le 6 avril 1902.

M. l'abbé Dominique Cécyre, décédé à Valleyfield le 25 avril 1902.

Mgr Cyprien Tanguay, du diocèse de Québec, décédé à Ottawa, le 28 avril 1902.

M. l'abbé Louis-Vincent Piette, décédé au Sault-au-Récollet, le 29 avril 1902.

(Société d'une messe).
